



NOUVEAUTÉ  
RENTRÉE  
2026

**TP ADVF**  
Titre Professionnel  
Assistant De Vie  
aux Familles

**TITRE PROFESSIONNEL  
ASSITANT DE VIE AUX FAMILLES (H/F)**

Sur 1 an diplôme d'études de niveau 3

Titre de niveau 3

Code RNCP 37715 / Date d'enregistrement 11/07/2023

**Métiers visés**

auxiliaire de vie / assistant de vie / assistant ménager / agent à domicile / garde d'enfant à domicile / garde à domicile

**Contexte de l'emploi**

Dans le cadre d'une prestation d'entretien du logement et du linge, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des tâches attendues et organise son intervention. Il prépare le matériel et dose les produits conformément au mode d'emploi et met en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à entretenir. Il trie, lave et repasse le linge, et effectue des travaux de couture simples. Dans le cadre d'une prestation d'accompagnement, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes de la personne ou de son entourage, de ses besoins, de ses habitudes et de son cadre de vie. En tenant compte de la singularité de la personne, il l'accompagne dans la réalisation de ses projets et le maintien de sa vie sociale. L'assistant de vie aux familles aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il prépare des plats simples et l'aide à s'alimenter. Dans le cadre d'une prestation de garde d'enfants à domicile, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes du parent, de ses principes éducatifs et des habitudes familiales, de l'âge, des besoins et des capacités de l'enfant. Il définit avec le parent l'organisation de l'intervention. Il encourage l'enfant dans ses apprentissages et sollicite sa participation aux actes du quotidien afin de contribuer au développement de son autonomie et de sa socialisation. Lors de la toilette, de l'habillage, des levers et couchers de l'enfant, l'assistant de vie aux familles applique les gestes techniques qui accompagne d'une communication appropriée. Il prépare des plats simples et des goûters et aide l'enfant à manger selon ses besoins.[...]

L'assistant de vie aux familles est en relation avec la personne et son entourage, y compris les proches aidants ou avec des particuliers dans le cadre des prestations concernant l'entretien du logement, et le parent de l'enfant.

Il communique avec le supérieur hiérarchique, les membres de son réseau, et d'autres intervenants dans le cas d'un travail en équipe pluridisciplinaire.

L'assistant de vie aux familles exerce ses activités comme salarié du bénéficiaire en emploi direct ou en mandataire. Il peut également exercer en tant que salarié d'une structure prestataire, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il peut avoir plusieurs employeurs. Les emplois sont accessibles en temps plein ou à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. L'emploi s'exerce en journée, parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention.[ ...]

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct. Ces emplois peuvent également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile

**Objectifs de la formation / Compétences visées**

A l'issue de la formation l'alternant aura les compétences :

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

**Prérequis**

Avoir un niveau scolaire équivalent d'un niveau 3(cap...)

**Vous accompagner dans votre choix... ?**

M. Antoine BATAILLE

[alternance.sante-social@st-jo.com](mailto:alternance.sante-social@st-jo.com)

Déclaration d'activité : 31620136562

Conception L.MALFOY 09/01/2026 V.1



**Pour déposer sa candidature : [www.st-jo.com](http://www.st-jo.com) (rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre**

**Plus d'informations, contacter :**

M. Aurélien LEFRANC

Attaché de Direction – Admission

03 21 99 06 99 - [inscriptions@st-jo.com](mailto:inscriptions@st-jo.com)

## Public visé

➤ Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

➤ Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

## Nombres de participants

Minimum : 12

Maximum : 18

## Durée

410 H de formation (formation présentielles)

## Lieu de la formation

Lycée & Campus Saint Joseph

26-30 route de Calais à SAINT MARTIN BOULOGNE.

## Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

➤ Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement

➤ Validation de la candidature sous un délai de 60 jours

➤ Avoir signé un contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

➤ Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

➤ Rentrée : fin août / début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation

## Modalité d'évaluation

Contrôle en cours de formation

## Tarif

Confére fiche annexe

## Dates prévisionnelles

Du 24 août 2026 au 09 juillet 2027

## Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Validation du diplôme

➤ Formation certifiante Passage des épreuves devant jury DREETS pour les 3 CCP

Epreuves devant jury Mise en situation professionnelle / Entretien technique / Entretien final

## Rythme de l'alternance

1jour par semaine (jeudi)

+1semaine des vacances scolaires de la toussaint, d'hiver et de printemps .

## Programme de la formation

CCP. "Entretenir le logement et le linge d'un particulier

CCP. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

CCP. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

## Adaptation pédagogique

➤ Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).

➤ Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

## Moyens, méthodes pédagogiques, plateau technique

Apport de connaissance par exercices pratiques, mise en situation en par épreuves blanches

Méthode déductive et inductive

Evaluations en cours de formation

## Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

Poursuite sur une formation dans le secteur sanitaire et social de niveau 4 ou insertion à l'emploi dans les métiers visés (item 1 de la fiche).

Lycée + Campus privés Saint Joseph  
26 - 30 route de Calais  
62280 St-Martin-Boulogne  
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com

**stjo**  
lycée campus  
[st-jo.com](http://st-jo.com)



TP ADVF

Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles

# FICHE ANNEXE

## TP Assistant de Vie aux Familles

### Programme de la formation

#### **CCP. "Entretenir le logement et le linge d'un particulier**

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.

Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

#### **CCP. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets**

Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

#### **CCP. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile**

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.

Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.

Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels

appropriés lors des lever et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

### Tarif de la formation

Coût de la formation : 6700 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

#### **Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :**

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

**Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :** La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

### Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

### Equipe pédagogique / Formateurs (liste disponible sur demande)

- Équipe de formateurs titulaires de licences et masters dans le domaine
- 1 référent Handicap
- Personnels administratifs dédiés

### Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Non

## Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph).  
Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria.  
La réservation en ligne est possible via une application.  
Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numériques.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

## Indicateur

Taux de satisfaction du centre : **96 %** (*établissement suivant le dernier BPF déposé*)

*1<sup>re</sup> Session d'examen printemps 2026*